

Rapport de la réunion n°4 du CA de l'ASBL AET

Date : 10/11/2017 à 19h

Lieu : RUE Zénobe Gramme ? 19A à 4540 AMAY, chez Luc Michel

Ordre du Jour :

1. Approbation du PV de la réunion du 16 octobre 2017.
2. Approbation du projet de ROI
3. Tour de table des travaux des GT
4. Petits déjeuners : lieux pour janvier et suivants, fusion avec le REPAIR CAFE, thèmes.
5. Programme - Planning d'activités. Et budgets
6. Suite contacts avec la commune concernant les incroyables comestibles.
7. Le communiqué des trésoriers.
8. Projet pour le marché de NOEL.
9. Dépliants, Folders et affiches.

Présents :

Membres : Nadine, , Luc-Michel, , Freddy, , Franck, Yvette, Catherine et Delphine en retard

Invités : Néant

Excusés : Jeanguy et Rosa

Absents : François

La réunion commence à 19h15

Rapporteur : Catherine

1. Approbation du PV de la réunion du 16 octobre 2017.

Le rapport de la réunion est approuvé.

2. Approbation du projet de ROI

On discute les commentaires mis dans le ROI par Yvette et Franck. On ajoute à la demande de Nadine que le CA fixe le montant de la cotisation. Le commentaire de Yvette au sujet de la distinction de l'AG et du CA est élucidé et rejeté.

La discussion porte ensuite sur la comptabilité. La grosse question est de savoir comment comptabiliser les mouvements des sous-groupes.

Quid des groupes qui fonctionnent en partenariat. Comment gérer les entrées et les sorties.

Quand un groupe fonctionne en partenariat, il faut que les choses soient claires. Chaque sous-groupe doit savoir à qui appartient le matériel.

Yvette craint que cela ne complexifie les choses.

Tout le monde est d'accord de dire que chaque GT a sa comptabilité et que périodiquement les comptabilités sont fusionnées.

En ce qui concerne le Repair Café, il y a peu d'interactions avec AET. Ce groupe fonctionne avec d'autres partenaires, il y a donc une clarification claire à faire. Quid du matériel pour le repair café, quid de la caisse, quid en cas de dissolution du GT Repair Café.

Il semble qu'on pourrait faire une distinction entre les groupes dont les membres appartiennent nécessairement à AET et les groupes en partenariats qui n'ont pas de flux avec AET.

Il s'avère nécessaire de consulter des experts.

Les choses se clarifient en cours de discussion.

Le point est remis à la réunion suivante.

Franck connaît un spécialiste qu'il consultera.

L'objectif au sujet duquel tout le monde est d'accord est qu'il faut viser au maximum de transparence tout en respectant l'autonomie.

La version finale du ROI et les versions successives transmises à tous les administrateurs feront office de rapport des travaux sur le ROI.

3. Tour de table des travaux des GT

Folder : Freddy a besoin du texte du GAC. Yvette dit que ce sera le même texte que le texte précédent. Yvette va procurer une nouvelle photo. Pour le reste, Myriam a confirmé qu'elle prendrait contact avec Freddy pour finaliser la mise en page du folder.

Gac : 8 personnes qui ont répondu à l'appel lancé par Delphine. Un GT GAC peut donc être constitué. En ce qui concerne la répartition des tâches, Yvette fera les commandes (la réception des commandes et l'envoi des commandes aux membres et leur collationnement), et Delphine s'occupe de la logistique : coordonner les équipes pour aller chercher les caisses à Braives et pour la répartition des commandes. Elle prend en charge la gestion des comptes.

Repair café : Franck donne le feed back suivant. La 2^{ème} session a été couronnée de succès. Une cinquantaine d'objets ont été présentés et 60% ont été réparés. Il y en a même en cours de réparation. C'est plus que la fois passée. (30 objets)

Le bar a très peu marché. Il faudrait des tables et avoir moins froid. Ces problèmes vont être résolus. Il faut qu'il y ait une réunion avec Marie, Catherine et Emilie du centre culturel. Le centre culturel n'assume plus que le rôle de faire des affiches. Cette réunion est à venir.

Prochaine session du Repair Café, le 3 décembre.

Malgré tout le bar est en bénéfice. A l'avenir, on donnera des tickets aux bénévoles pour que ce soit clair pour le bar. Par contre la tirelire a généré une cinquantaine d'euros.

La trésorerie est positive si ce n'est qu'il y a une facture à se faire rembourser. La commune doit verser un subside de 50€ pour le Repair Café, il devrait être versé sur le compte de AET.

Le magasin aménagement a fait un don de vaisselles ; de couverts, des bols et des tasses.

Merci à eux.

La cafetière et le thermo ont été offerts par l'échevinat. Le frigo du Gac se trouve dans la réserve du magasin aménagement.

On n'a eu que des retours positifs.

Il est clair que les réparateurs ne doivent pas demander de frais pour les réparations à l'exception des pièces.

La couturière aimerait faire un atelier pour montrer comment faire.

Yvette Sohy pourrait aussi faire un atelier car en général personne ne réclame ses services pour réparer des cadres..

De même avec l'écrivain public, il n'y a eu personne. Il faut aller chercher les gens là où ils ont besoin. On pourrait contacter les personnes réfugiées dont le bourgmestre a parlé lors de la réunion du 27 octobre. On demandera à Léon.

Franck va consulter Stéphane Paquet qui s'occupe de la répartition des écrivains publics en région liégeoise pour qu'il donne des pistes pour arriver à entrer en contact avec les personnes qui pourraient avoir besoin de recourir à un écrivain public.

Les gens du magasin n'avaient pas compris les termes utilisés sur nos publicités : textile et écrivains publics ils ne savaient pas ce que c'était. Il faut donner des exemples et expliciter les formulations utilisées lors des démarches de communication au sujet du Repair Café..

Les gens de AET devraient avoir des badges. Yvette pourrait 'en occuper.

Pour le 3/12 pour éviter le gros rush du début, on va raccourcir le temps à 4 heures. Avec inclusion d'un moment informel éventuellement à la fin.

Les incroyables comestibles : Nadine a trouvé sur sa brouette un message d'encouragement sur une carte de visite.

Four à pain : Une réunion du GT Four à pain a eu lieu chez Catherine le 21 octobre 2017. 12 personnes étaient présentes et 3 étaient excusées ou absentes. Suite à cette réunion, une visite du four a été organisée et Madame Laurence BERNARDI rencontrée. Il est apparu que tout le matériel avait disparu, portes, bacs à cendres, enfourneuse et racloir, platines, étagères, tables, lampadaires et bois. Autres problèmes soulevés auxquels il serait possibles d'apporter des solutions : accès aux toilettes et lieu où entreposer les réserves de bois. Suite à cette réunion, le sujet du four à pain a été abordé avec le bourgmestre lors de la réunion du 27 octobre (voir point suivant à ce sujet). Il a été convenu que la commune allait faire vérifier les cheminées et ensuite si elles s'avèrent opérationnelles, veiller à faire refaire les portes et bacs à cendre.

Ensuite une convention d'utilisation du four devra être conclue entre AET et la commune, une procédure d'accès temporaire à un code pour entrer dans le bâtiment en vue de se rendre aux toilettes sera établie

. En l'état actuel, il ne sera pas possible de mettre le four en activité pour le marché de Noël. Léon s'occupera de faire un premier feu fin décembre ou à un autre moment à définir avec Laurence BERNARDI.

Chéneux : via Jean Guy qui a vu madame Sacré, enseignante aux Chéneux, nous avons appris que l'on pourrait faire un GAC potirons. Cela pourrait-il s'organiser pour le marché de Noël. Il y a un dîner aux Chéneux le 24 novembre à 11 heures, c'est un vendredi. On n'a pas la réponse de savoir si on peut être accompagné d'une personne qui n'a pas travaillé au Chéneux. Durant l'été.

Arts Palettes : suit son cours

Sel : La maison de la poésie est membre du Sel.

Petit déjeuner voir ci-dessous

Delphine rappelle qu'elle a besoin de l'accord des membres responsables des groupes à renseigner à la commune puisque lors de la réunion du 27 octobre, nous nous sommes engagés à communiquer une liste de tous les responsables de GT. Ceci dans un but de clarifier la situation.

4. Petits déjeuners : lieux pour janvier et suivants, fusion avec le REPAIR CAFE, thèmes.

Ce ne serait pas possible de fusionner le Repair Café et les petits déjeuners pour différentes raisons pratiques et de fonds.

Pour dimanche il faut des nappes. Le clos des terrasses peut prêter une nappe en vinyle blanc qui fait 2X1m. Yvette en a une aussi. Delphine a une nappe et Catherine aussi.. Il faudrait des nappes en plastique. Yvette en a. .

Catherine et Delphine animeront à partir les indicateurs de résilience.
RDV à 9 heures sur place pour organiser.

Delphine a imprimé les thèses de ZOE TURCOT.

Freddy rappelle qu'il faut faire attention au matériel qui se trouve dans la maison de la poésie. (crayons et autres fournitures des différents ateliers qui y sont organisés)

En ce qui concerne le lieu des futurs petits déjeuners on discute de savoir si on ira à la tour romane.

On discute de savoir comment se poursuivra la collaboration avec la maison de la poésie. Freddy se renseignera pour la réservation de la maison de la poésie en janvier.

On va demander à Léon de s'occuper des contacts avec la tour romane.

En janvier on fera encore le petit déjeuner à la maison de la poésie et ensuite on utiliserait la tour romane en fonction des infos.

On garde le principe du deuxième dimanche de janvier.

Le fait qu'il y a un thème attire plus de monde. Le thème proposé le 12 novembre se prolongera probablement encore aux petits déjeuners suivants.

5. Programme - Planning d'activités. Et budgets

Il faut prévoir l'AG de 2018. On en discutera en janvier.

On établira les comptes pour le second semestre de 2017 avec les comptes de 2018. Le premier exercice sera donc de 18 mois.

En ce qui concerne le planning, les activités en cours se poursuivent, pour les nouvelles activités, il faut attendre le petit déjeuner du 12/11/2017.

On n'a reçu aucune prévision budgétaire des GT. Tant que la comptabilité n'est pas plus avancée, on ne peut aller plus loin à ce sujet.

Quelle cotisation pour 2018 ?

Il y a des frais de fonctionnement, cela crée des besoins. En temps qu'asbl on peut avoir des subsides, mais il faut rentrer des dossiers.

On propose de fixer la cotisation à 10€ et il faut informer les membres. Ceux qui ont déjà payé 7 euros fin d'année, c'est bon comme cela.

6. Suite contacts avec la commune concernant les incroyables comestibles.

Le 27 octobre à 14h30, s'est tenue dans le bureau de Monsieur le Bourgmestre Javeau une réunion organisée suite à la demande formulée dans le courrier adressé par Catherine le 18 septembre en réaction au procès-verbal d'avertissement reçu en juin 2017 pour présence interdite d'un bac d'incroyables comestibles sur l'espace public en l'occurrence le trottoir en face de chez elle. 2 étaient présents : Didier MARCHANDISE, Jeanine DAVIGNON, Catherine DELHAYE, Jean Michel JAVEAU pour la commune, Christian Fagnoul, Rosa Thirion, Nadine KEMPEN, Léon BESSCHOPS, Delphine BINET et Catherine MEURICE pour AET.

Rapport de ce qui s'est dit à la réunion.

Suite au courrier adressé par Catherine en réaction à l'avertissement qu'elle avait reçu en juin pour le bac incroyables comestibles qui se trouvait sur son trottoir, il a été précisé par la commune que c'était en raison d'un règlement communal que nous devons demander préalablement l'autorisation de mettre des bacs sur les trottoirs. Le courrier reçu par Catherine était mal formulé parce qu'il faisait état d'un refus d'autorisation, or ce n'est pas à l'agent constatateur de refuser une autorisation, mais au collège. L'autorisation précédemment obtenue (2013 ou 2012??) de disposer des incroyables comestibles à AMAY dans les bacs de la rue du Pont ne couvrait pas le fait de mettre des incroyables comestibles sur les trottoirs. Le GT incroyables comestibles doit donc rentrer auprès de Monsieur Marchandise, une liste de tous les incroyables comestibles installés sur les trottoirs et l'autorisation sera accordée, sauf si l'espace occupé ne permet pas le passage d'une poussette. En ce qui concerne la photo jointe au procès-verbal d'avertissement reçu par Catherine, Monsieur le Bourgmestre a reconnu qu'au vu de la situation l'autorisation aurait été accordée puisque le bac ne gênait pas.

Par ailleurs cette réunion a permis de faire le point sur le four à pain (voir plus haut) et a mis à jour les points de frictions entre la commune et AET et a permis d'y apporter des solutions. (voir plus haut liste des responsables des GT). Il a aussi été suggéré à AET de s'appuyer sur des écrits plutôt que sur des accords verbaux pour les réservations de salles et autres accords. C'était donc très positif d'avoir eu cette réunion.

7. Le communiqué des trésoriers.

Pas de communiqué : il faut une réunion avec François.

8. Projet pour le marché de NOEL.

Franck dit que le clos des terrasses n'ira pas au marché de Noël.. Ils ont du vin qui en vin chaud est super. Ils proposent de venir vendre du vin chaud au stand d'AET avec un partage des bénéfices.

Yvette a un excellent jus de pommes de la Burdinale. Avec 18 bouteilles elle avait fait un chiffre d'affaires de 500€ pour les ventes au verre. Les ventes de bouteilles ne faisaient pas de bénéfices. Le jus alcoolisé s'est bien vendu.

Yvette s'occuperait du jus de pommes , elle ferait les courses et le préparerait.
C'est complémentaire avec le vin.

Il faut aller voir chez Mesdames LEROUX et BERNARDI pour s'assurer qu'on aura bien un stand et qu'il n'y a pas eu de confusion avec le fait que le four à pain ne sera pas opérationnel. Yvette va y aller.

Delphine rappelle qu'il y a aussi le projet du chéneux qui a proposé d'être présent et de faire un atelier sur place.

Comme on a des courgettes dans le congélateur chez Yvette, on propose de faire des gâteaux aux courgettes et au chocolat.

Il faut lancer une demande de participation de tous les membres pour tenir le stand.

Le clos des terrasses prêtera sa tonnelle fermée.

La vaisselle est prêtée par Delphine, Franck propose d'acheter des courriers réutilisables .

Suggestion pour qu'à l'avenir on propose à la commune de fournir des gobelets identiques pour tous les stands et qu'on proposerait de récupérer comme dans les festivals. On pourrait inclure cette suggestion dans les discussions au petit déjeuner sur les indicateurs de résilience.

9. Dépliants, Folders et affiches.

Myriam et Freddy s'en occupe. Freddy contactera Armando pour participer, pour plier et distribuer. Luc Michel signale qu'il a une plieuse de folders.

La réunion se termine à 23 heures

Prochaine réunion : **mardi 9 janvier 2018 à 19 heures au siège social de l'ASBL**

I. A faire pour la prochaine réunion

Pour le petit déjeuner du 12 novembre 2017

Freddy apporte le matériel et ensuite l'entreposera dans le couloir chez Yvette Rosaire.

Franck, Catherine et Delphine apportent des nappes blanches.

Yvette Rosaire apporte les nappes en plastique transparent.

Pour le petit déjeuner du 14 Janvier 2018

Freddy demande à la maison de la poésie si la salle est disponible.

Pour les petits déjeuners suivants :

Léon demande des renseignements à la commune pour l'utilisation de la Tour Romane.

Pour le Repair Café du 3 décembre :

Léon contacte la commune pour connaître un moyen d'entrer en communication avec le groupe de 6 réfugiés qui sont accueillis pour l'instant dans la commune afin de leur faire connaître les possibilités de recourir à un écrivain public et aussi pour les mettre en relation avec les amaytois et AET.

Franck prend contact avec Monsieur PAQUET pour connaître des pistes d'impulsion pour les services de l'écrivain public.

Yvette prépare des badges.

Pour le Marché de Noël

Il faut lancer une demande de participation de tous les membres pour tenir le stand. **Attention on n'a pas dit qui s'en charge. Delphine pour l'envoi et qui rédige le texte ?**

Yvette va voir à l'office du tourisme si on a bien le stand.

Freddy, Myriam et Armando finalisent les folders qui sont nécessaires pour le marché de Noël

Franck met la tonnelle du clos des terrasses à disposition.

Il s'occupe du vin chaud

Yvette s'occupe du jus de pomme chaud.

On fait des gâteaux **Attention on n'a pas dit qui s'en charge. Qui a la recette pour la diffuser. Peut-on avoir un peu des courgettes pour essayer avant ? On avait dit chacun fait un gâteau il faudrait un engagement formel**

Pour la prochaine réunion du 9 janvier 2018 :

Pour le ROI, Franck consulte un expert pour la façon de faire les comptes des GT.

Les trésoriers prennent contact avec François Mélon pour voir comment il fait la comptabilité pour le GT ARTS PALETTES et s'en inspirer pour mettre au point une méthode comptable uniformisée pour tout AET.

II. Projet d'ordre du jour de la prochaine réunion, à compléter par les membres par envoi des points à FRANCKr chez qui la prochaine réunion sera organisées et qui se chargera donc d'envoyer l'invitation à la réunion avec l'ordre du jour . (voir PV approuvé en réunion 3)

1. Approbation du PV de la réunion 4 du 10 novembre 2017.

2. Approbation du projet de ROI

3. Tour de table des travaux des GT

4. Petits déjeuners : lieux pour 14 janvier et suivants.

5. Programme - Planning d'activités. Et budgets

6. Le communiqué des trésoriers.

7 . Objectifs opérationnels.

Fixation de la date et du lieu de la réunion suivante.

